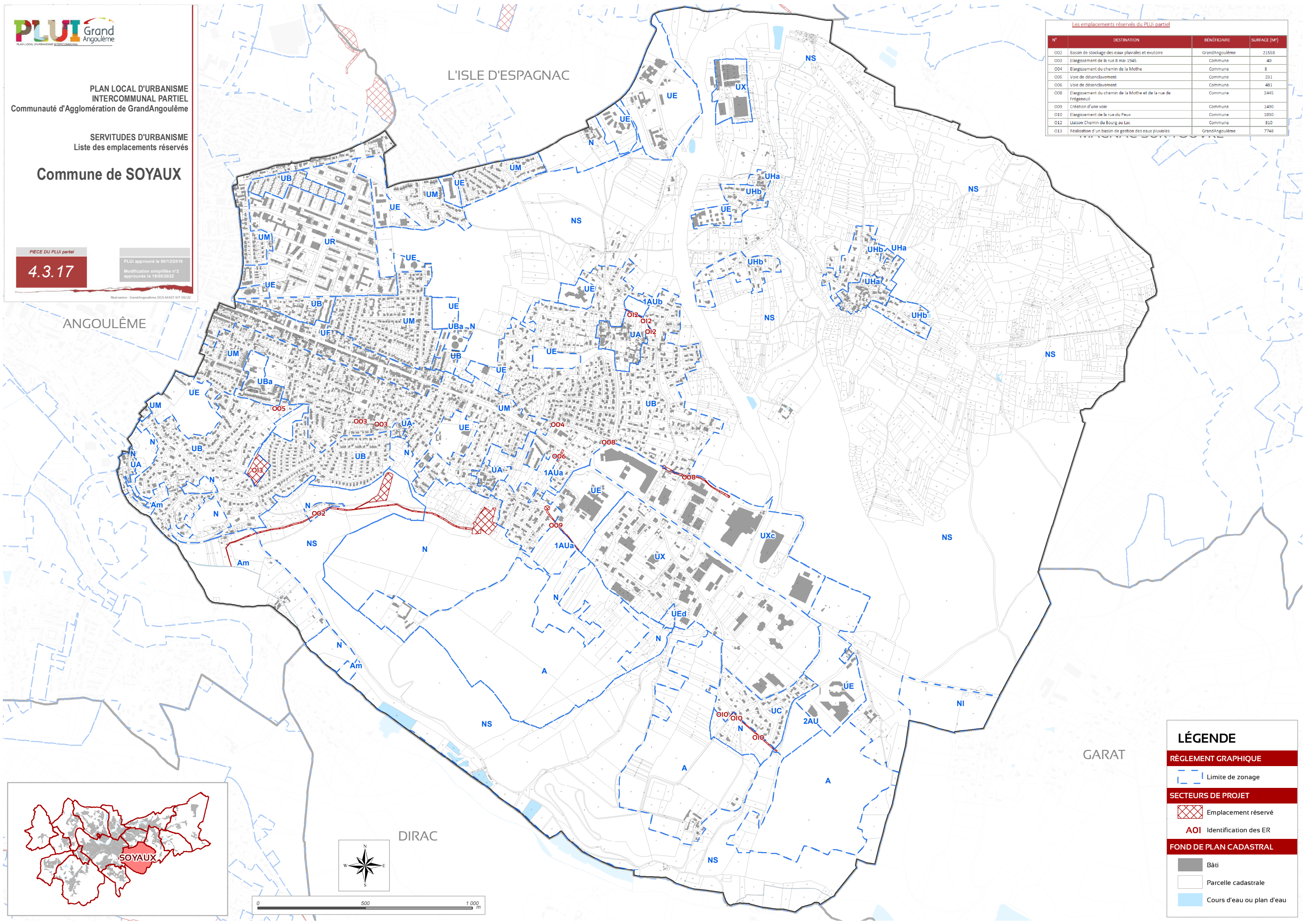


Les emplacements réservés du PLUI partiel

N°	DESTINATION	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE (M²)
002	Bassin de stockage des eaux pluviales et exutoire	GrandAngoulême	21568
003	Élargissement de la rue 8 mai 1945	Commune	40
004	Élargissement du chemin de la Mothe	Commune	8
005	Voie de désenclavement	Commune	231
006	Voie de désenclavement	Commune	481
008	Élargissement du chemin de la Mothe et de la rue de Prégeneuil	Commune	2445
009	Création d'une voie	Commune	1490
010	Élargissement de la rue du Peux	Commune	1030
012	Liaison Chemin du Bourg au Lac	Commune	810
013	Réalisation d'un bassin de gestion des eaux pluviales	GrandAngoulême	7748



LÉGENDE

RÈGLEMENT GRAPHIQUE

--- Limite de zonage

SECTEURS DE PROJET

▨ Emplacement réservé

AOI Identification des ER

FOND DE PLAN CADASTRAL

■ Bâti

□ Parcelle cadastrale

■ Cours d'eau ou plan d'eau

